



RAPPORT ANNUEL
2020-2021
COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'année 2020-2021 a été difficile et mouvementée. Nous avons entamé l'année scolaire avec un sursis du projet de loi 40: *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*. Les commissions scolaires anglophones du Québec ont pu conserver leur structure de gouvernance, composée d'un Conseil des Commissaires.

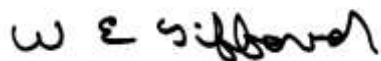
Malgré les restrictions liées à la pandémie de COVID-19, des préparatifs ont été effectués pour les élections scolaires qui ont été fixées au 1^{er} novembre 2020. Au cours de leur période de nomination en septembre, trois des dix commissaires n'ont pas renouvelé leur mandat. Il s'agissait de Keith Eldridge de la circonscription 2, de Nancy Doddridge de la circonscription 4 et de Gary Briand de la circonscription 7. Huit commissaires ont été élus par acclamation, comme ce fut le cas pour doter le poste de présidence, et deux circonscriptions (2 et 4) sont demeurées vacantes. Toutefois, avant que les élections puissent avoir lieu, la Direction de la santé publique annonçait déjà leur report. La Commission scolaire Eastern Shores (CSES) avait prévu tenir, en décembre 2020, de nouvelles élections pour combler les deux sièges vacants, mais une hausse des cas de COVID-19 dans la province a provoqué l'annulation des procédures liées aux élections. Heureusement, les commissaires qui occupaient les sièges vacants sont restés en poste jusqu'à ce qu'un nouveau processus électoral puisse être mis sur pied.

Conformément aux directives reçues de la Direction de la santé publique, toutes les rencontres du Conseil des Commissaires et du comité exécutif ont eu lieu de façon virtuelle seulement.

Par ailleurs, le Conseil des Commissaires a été très attristé du décès de M. Michael Clarke, commissaire, survenu le 19 juin 2021. M. Clarke était apprécié et respecté de tous, et il nous manquera beaucoup. C'est également à regret que nous avons accepté la démission de M. Keith Eldridge, à compter du 30 juin 2021. M. Eldridge connaissait bien les enjeux avec lesquels devait composer le Conseil, et sa perspicacité ainsi que sa vivacité nous manqueront assurément.

En guise de conclusion, nous sommes heureux d'annoncer que la commission scolaire a alloué des fonds à la construction d'une toute nouvelle école en vue de remplacer l'école secondaire de New Carlisle. Nos employés ont travaillé sans relâche pendant plusieurs années à ce projet, et il est formidable de constater les résultats positifs obtenus à ce titre.

Le président,



Wade Gifford

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le présent rapport annuel se veut un témoignage indéniable du travail remarquable que nous avons accompli en 2020-2021. Dans les pages qui suivent, vous pourrez constater par vous-mêmes les raisons pour lesquelles la CSES, forte d'un taux de diplomation et de qualification de 75 %, se classe parmi les meilleures commissions scolaires de la province et de la région.

En 2020-2021, la pandémie de COVID-19 a chamboulé nos vies et notre système éducatif. Cependant, comme nous sommes une communauté forte et résiliente, nous nous sommes serré les coudes et avons fait ce qu'il fallait pour continuer d'offrir des services aux élèves, notre principale raison d'être.

L'équipe de la haute direction souhaite profiter de l'occasion pour féliciter chaleureusement tous les employés de la CSES qui ont non seulement fait preuve de résilience, de créativité et de compassion au cours de ces moments éprouvants, mais également de professionnalisme, de loyauté et d'un engagement indéfectible envers leur travail. Nous sommes extrêmement fiers de compter sur des personnes aussi remarquables qui contribuent sans nul doute au succès de la CSES.

La CSES souhaite également remercier les élèves et leur famille de la patience, de la souplesse et de la compréhension dont ils ont fait preuve à mesure que nous traversons ensemble ces temps marqués par l'incertitude. L'année qui vient de s'écouler a démontré sans conteste que nous sommes plus forts lorsque nous travaillons ensemble.

Enfin, je souhaite remercier mes collègues de l'administration et le personnel cadre de leur appui et de leur dévouement sans faille envers le réseau d'enseignement public anglophone. Nous n'avons pas toujours été d'accord mais, malgré nos différences, nous avons réussi à faire ressortir ce qu'il y a de meilleur au bénéfice de nos élèves et du personnel, et je vous en suis très reconnaissant. Merci de tout ce que vous avez accompli! Je suis fier de faire partie d'une commission scolaire qui est en mesure de s'épauler lorsque les temps se font durs. Bien plus qu'une commission scolaire, nous sommes véritablement une famille.

Le directeur général,



Hugh Wood

Table des matières

1.	Présentation de la commission scolaire	6
1.1	La commission scolaire en bref	6
1.2	Services éducatifs et culturels	7
1.3	Faits saillants	8
2.	Gouvernance de la commission scolaire	10
2.1	Liste des commissaires :	10
2.1.1	Calendrier des séances tenues	11
2.1.2	Réalisations du Conseil des Commissaires	11
2.2	Autres comités de gouvernance	12
2.2.1	Liste des comités du Conseil des Commissaires et de leurs membres	12
2.2.2	Liste des comités de la commission scolaire et de leurs membres	13
2.3	Code de déontologie et de conduite professionnelle des commissaires	14
2.4	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	15
3.	Résultats	16
3.1	Plan d'engagement vers la réussite	16
3.1.1	Résultats du plan d'engagement vers la réussite	16
3.2	Lutte contre l'intimidation et la violence	19
3.2.1	Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés à la commission scolaire	19
3.2.2	Activités de prévention et interventions dans les écoles de la commission scolaire	19
4.	Utilisation des ressources	21
4.1	Revenus	21
4.2	Dépenses	21
4.3	Ressources financières	22
4.4	Gestion et contrôle des effectifs	23
4.2.1	Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	23
4.2.2	Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	24
4.3	Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021	25
4.4	Ressources matérielles et technologiques	25
4.4.1	Ressources matérielles	25

5. Annexes du rapport annuel	27
Annexe 1 – Rapport du commissaire à l'éthique.....	27
Annexe 2 – Rapport du protecteur de l'élève	28

1. Présentation de la commission scolaire

1.1 La commission scolaire en bref

La Commission scolaire Eastern Shores (CSES) est la commission scolaire anglophone située la plus à l'est au Québec. Elle partage trois régions administratives de la province : la région 01 (Bas-Saint-Laurent), la région 09 (Côte-Nord) et la région 11 (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine). Les élèves qui fréquentent ses établissements d'enseignement sont principalement issus de trois collectivités : anglophone, francophone et Premières Nations. Nous comptons une population de 1055 élèves qui fréquentent 16 écoles du secteur jeunesse. De ce nombre, sept sont des écoles primaires, trois des écoles secondaires et les six autres sont des écoles qui combinent le primaire et le secondaire.

1.1.1 Établissements scolaires du secteur jeunesse

Région 1	Région 9	Région 11
École de Métis-sur-Mer	École secondaire de Baie-Comeau	École intermédiaire d'Escuminac
	École Riverview	École secondaire de New Richmond
	École primaire Flemming	École secondaire de New Carlisle
	École secondaire Queen Élizabeth	École Shigawake Port- Daniel
	École de Fermont	École primaire St-Patrick
		École secondaire Evergreen
		École primaire Belle Anse
		École primaire de Gaspé
		École polyvalente de Gaspé
		École secondaire de Grosse-Île

1.1.2 Centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle

Région 9	Région 11
Centre Northern Lights	Centre d'éducation aux adultes et de formation professionnelle de Listuguj
	Centre d'éducation aux adultes et de formation professionnelle de Grosse-Île
	Centre d'éducation aux adultes et de formation professionnelle The Anchor
	Centre d'éducation aux adultes et de formation professionnelle Wakeham

Nous desservons un vaste territoire, qui s'étend de la MRC de Kamouraska vers l'ouest et comprend l'ensemble de la Côte de Gaspé ainsi que les Îles de la Madeleine. Sur la Côte-Nord, il va de la MRC Haute-Côte-Nord et se prolonge vers le nord jusqu'à Kawawachikamach/Shefferville et vers l'est, jusqu'à Natashquan/Petit-Mécatina. Sa superficie est d'environ 321 219 km². Il s'agit du deuxième territoire le plus vaste des neuf commissions scolaires anglophones au Québec.

La population étudiante de cinq des six centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle pendant l'année scolaire 2020-2021 était composée de 277 étudiants inscrits. Chaque centre offre divers cours et programmes.

- Mise à niveau scolaire
- Comptabilité
- Transport par camion
- Conduite d'engins de chantier
- Converser en français
- Lancement d'une entreprise
- Secrétariat
- Assistance à la personne en établissement et à domicile
- Attestation de l'ASP Construction (Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction)
- Santé, assistance et soins infirmiers

1.2 Services éducatifs et culturels

La CSES offre divers services à sa clientèle du secteur jeunesse ainsi que du volet de la formation professionnelle et de l'éducation aux adultes. Les élèves bénéficient d'une culture diversifiée, enrichie par les liens qu'ils tissent avec des adultes qui appuient leur croissance sur les plans scolaire, émotif et social grâce à une multitude d'initiatives comme les programmes de transport scolaire après l'école pour permettre aux jeunes de prendre part à des activités sportives, l'assistance aux devoirs, des activités qui se déroulent le week-end comme les camps de mathématiques et des activités de leadership, et bien d'autres encore, lesquelles sont offertes dans nos six centres d'apprentissage scolaire et communautaire. Les élèves desservis par la CSES ont des antécédents variés (francophones, anglophones et Premières Nations). Tous bénéficient de notre riche histoire culturelle et de la diversité des traditions qui l'entourent.

En raison de la pandémie de COVID-19, nous avons dû relever des défis considérables au cours de l'année scolaire. Ces défis nous ont amenés à apporter des changements et à innover pour que l'apprentissage soit accessible à tous les élèves. Ainsi, nous avons étendu la façon de transmettre l'information et avons offert un soutien direct et indirect aux élèves. Nous avons également fait en sorte d'offrir des services et programmes de qualité, personnalisés en fonction de notre population étudiante diversifiée. Nous avons pour cela tiré profit de la technologie mise à notre disposition et fait de l'apprentissage en ligne une possibilité.

Pour s'adapter à cette nouvelle réalité, notre objectif a toujours été d'augmenter le taux de diplomation et le nombre d'inscriptions aux divers cours offerts sur notre territoire.

Nous avons continué de collaborer avec les différents partenaires de notre collectivité. Ces partenariats revêtent beaucoup d'importance, puisqu'ils nous permettent de mettre sur pied des projets et d'offrir divers services. Cette collaboration est essentielle pour monter des projets qui répondent aux besoins précis de notre communauté et pour élaborer des méthodes de prestation connexes.

1.3 Faits saillants

Le début de l'année scolaire 2020-2021 a été marqué par de nombreux changements qui ont dérogé du mode de vie habituel. Les élèves se sont trouvés limités dans leurs déplacements par la création de classes-bulles et le port du couvre-visage a été rendu obligatoire à l'extérieur des salles de classe, dans les espaces communs et à bord des autobus scolaires. Le lavage des mains et la désinfection sont devenus une nouvelle norme dans tous nos établissements. Les enseignants ont dû s'adapter à des changements de dernière minute pour rajuster la manière dont leurs cours étaient offerts. Au sein de la province, des méthodes d'enseignement hybrides ont été mises en place pour les élèves du secondaire qui assistaient à leurs cours en présentiel tous les deux jours et en ligne le reste du temps. Heureusement, compte tenu de la petite taille des classes dans les écoles de la CSES, les élèves ont été en mesure de fréquenter l'école à plein temps. Le nombre d'activités parascolaires a été réduit, et ces dernières ont même dû dans certains cas être annulées. En outre, pour une seconde année consécutive, les épreuves uniformes du ministère de l'Éducation ont

été annulées. Malgré tous ces changements et défis, nous sommes d'avis que le personnel et les élèves de la CSES ont remarquablement su s'adapter à un nouveau mode de vie.

Dans le secteur de la formation professionnelle et de l'éducation aux adultes, l'apprentissage en ligne a été essentiel et nous a offert l'occasion d'atteindre un nombre accru d'étudiants tout en leur donnant la chance de prendre activement part à leur apprentissage et de se réaliser. Notre objectif était d'offrir des services pour aider les étudiants de tous nos centres à miser sur la réussite et à développer un sentiment d'appartenance.

Qui plus est, nous avons pu compter sur du personnel qui, dans nos centres, a continué de susciter l'intérêt des étudiants et leur apprentissage grâce à diverses démarches. Nos conseillers en formation scolaire et professionnelle ont offert à tous un soutien supplémentaire, car nous voulions à tout prix appuyer nos étudiants et être en mesure de les guider pour qu'ils puissent faire les bons choix pour leur avenir. Nous voulions également faire en sorte que tous nos établissements secondaires soient bien informés au sujet de nos services.

Le cours Conduite d'engins de chantier est un tout nouveau programme mis sur pied à la CSES. Nous sommes la seule commission scolaire anglophone qui ait obtenu du gouvernement l'autorisation d'offrir ce cours, et nous sommes extrêmement satisfaits des résultats. Nous avons fait l'achat de simulateurs afin d'offrir la meilleure expérience d'apprentissage qui soit aux étudiants, de créer des projets et de promouvoir ce cours auprès des écoles secondaires.

Enfin, nous avons commencé à analyser les besoins des communautés que nous desservons, et nous souhaitons offrir davantage de possibilités de mise à niveau scolaire et plus de programmes de formation professionnelle.

2. Gouvernance de la commission scolaire

La CSES fait partie des neuf commissions scolaires anglophones qui existent au Québec. Elle est régie par un Conseil des Commissaires composé d'un président, de dix commissaires élus au terme d'un processus électoral et de quatre commissaires parents élus par leurs pairs du comité central de parents.

2.1 Liste des commissaires :

Président : Wade Gifford

Circonscription 1 : Mary Ellen Beaulieu

Circonscription 2 : Sièges vacants (Keith Eldridge est resté en poste jusqu'à la reprise du processus électoral)

Circonscription 3 : Michael Chesser

Circonscription 4 : Sièges vacants (Nancy Doddridge est restée en poste jusqu'à la reprise du processus électoral)

Circonscription 5 : Michael Clarke (décédé le 19 juin 2021)

Circonscription 6 : George Hayes

Circonscription 7 : Doug Hunt

Circonscription 8 : Donald Bourgoïn

Circonscription 9 : Ronald Mundle

Circonscription 10 : Kerry Dickson

Commissaire parent, Représentante générale: Jackie Bizeau

Commissaire parent, primaire: Mélanie Leblanc

Commissaire parent, secondaire : Kathy Mackenzie

Commissaire parent, services aux élèves ayant des besoins particuliers : Adam Renouf

* Veuillez consulter notre site Web à l'adresse essb.qc.ca pour en savoir davantage sur les circonscriptions électorales.

2.1.1 Calendrier des séances tenues

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le comité exécutif s'est réuni à dix reprises et le Conseil des Commissaires, à douze reprises, aux dates indiquées ci-dessous :

10 juillet 2020 : séance extraordinaire du Conseil	26 janvier 2021 : séance du comité exécutif et du Conseil
17 juillet 2020 : séance extraordinaire du Conseil	23 février 2021 : séance du comité exécutif et du Conseil
26 août 2020 : séance du comité exécutif et du Conseil	23 mars 2021 : séance du comité exécutif et du Conseil
14 septembre 2020 : séance extraordinaire du Conseil	27 avril 2021 : séance du comité exécutif et du Conseil
23 septembre 2020 : séance du comité exécutif et du Conseil	25 mai 2021 : séance du comité exécutif et du Conseil
10 novembre 2020 : séance du comité exécutif et du Conseil	22 juin 2021 : séance du comité exécutif et du Conseil
9 décembre 2020 : séance du comité exécutif et du Conseil	

2.1.2 Réalisations du Conseil des Commissaires

Le comité de gouvernance et d'éthique a entrepris la tâche phénoménale de revoir de fond en comble chaque délégation de pouvoirs qui lui était conférée. Au terme de plusieurs mois de révision, le comité a conclu qu'il était possible de révoquer un bon nombre de règlements pour en faire une refonte et les intégrer à un nouveau règlement global. Le *règlement 14 – Délégation de fonctions et de pouvoirs* a été conçu dans cette optique, puis adopté par le Conseil des Commissaires en février 2021.

Le comité de gouvernance et d'éthique a aussi entrepris de réviser les *règlements 9 – Code de déontologie et de conduite professionnelle des commissaires* et *10 – Participation virtuelle*, dont les versions révisées ont été adoptées par le Conseil des Commissaires en février 2021.

2.2 Autres comités de gouvernance

2.2.1 Liste des comités du Conseil des Commissaires et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres	
Comité exécutif	W. Gifford G. Hayes K. Dickson H. Wood	M. Clarke R. Mundle K. Mackenzie D. Smith
Comité de vérification	K. Eldridge N. Doddridge H. Wood	M. Chesser M. Leblanc S. Ward
Comité de gouvernance et d'éthique	W. Gifford N. Doddridge A. Renouf D. Smith	K. Eldridge D. Hunt H. Wood
Comité des ressources humaines	M. E. Beaulieu D. Hunt K. Dickson H. Wood	M. Clarke R. Mundle K. Mackenzie D. Smith

2.2.2 Liste des comités de la commission scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres	
<p align="center">Comité central de parents (CCP)</p>	<p>S. Bonneau D. Martin S. Poulin-Daigle R. Steward J. Davies C. Carney J. Bizeau K. Mackenzie</p>	<p>C. Touzel E. Sokolova S. Wall V. St-Laurent M. Leblanc P. Smith M. Lefebvre K. Berger</p>
<p align="center">Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage</p>	<p>Directeur général: Coordonnatrice des services complémentaires: Direction: Enseignant: Personnel de soutien: Parents: A. Renouf K. Winsor M. Lefebvre C. Dorion</p>	<p>H. Wood S. Astles S. Kohner L. Evans J. Bujold C. Carney C. Baird T. Boland</p>
<p align="center">Comité de répartition des ressources (CRR)</p>	<p>Directeur général: Coordonnatrice des services complémentaires: Directrice des services financiers: Coordonnatrice des services d'éducation aux adultes: Directrice des ressources humaines: Direction d'établissements scolaires: 2^e cycle du primaire: 1^{er} cycle du secondaire: 3^e cycle du primaire/secondaire:</p>	<p>H. Wood S. Astles S. Ward A. Guilbeault D. Smith B. Boyle J. Bradbury C. Shaw B. Mitchell H. Wood S. Kohner</p>
<p align="center">Comité des ressources matérielles</p>	<p>M. E. Beaulieu M. Clarke R. Mundle S. Ward C. Pitt</p>	<p>M. Chesser D. Bourgouin A. Renouf T. Renouf</p>
<p align="center">Comité consultatif du transport</p>	<p>G. Hayes J. Bizeau S. Ward K. Caldwell</p>	<p>D. Bourgouin T. Renouf C. Pitt</p>

2.3 Code de déontologie et de conduite professionnelle des commissaires

En accord avec l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil des Commissaires doit établir un code d'éthique et de déontologie, régi sous règlement, à l'intention des commissaires. La commission scolaire doit également rendre ce règlement disponible au public. Le document intégral est disponible sur le site Web de la CSES, au lien suivant : https://www.essb.qc.ca/policies/ByLaw_9_FR.pdf

De plus, la commission scolaire doit publier dans son rapport annuel le nombre de cas étudiés et les suivis entrepris. Elle doit aussi mentionner toute entorse relevée au cours de l'année scolaire par les pouvoirs disciplinaires ainsi que les pénalités imposées par les autorités en la matière et le nom de tout commissaire démis de ses fonctions au cours de l'année scolaire. (Voir annexe 1)

Le Code de déontologie et de conduite professionnelle du Conseil des Commissaires a été mis à jour le 23 février 2021 et approuvé par voie de résolution C21-02-683.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Le protecteur du citoyen a mis sur pied un système permettant aux employés d'organismes publics de divulguer tout acte répréhensible sans crainte de représailles. La procédure intégrale est disponible sur le site Web de la CSES à : http://www.essb.qc.ca/resources/procedures/Disclosure_of_Wrongdoing_Fr.pdf

Reddition de comptes de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*

Reddition de comptes 2020-2021 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne désignée.	0
2. Divulgations terminées au terme du paragraphe 3 de l'article 22.	0
3. Plaintes fondées.	0
4. Divulgations classées selon les catégories d'actes répréhensibles établies à l'article 4.	0
5. Information indiquée au premier paragraphe de l'article 23.	0

Il n'y a eu aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'année scolaire 2020-2021.

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite

Objectif 1 : Réduire de 50 % d'ici 2030 l'écart entre les taux de réussite des divers groupes d'élèves

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Garçons c. filles	Taux d'obtention de diplôme	0,4 %	2,7 %	5,4 %	20,7 %	s. o.
EHDAA c. sans difficultés	Taux d'obtention de diplôme	25,3 %	30,2 %	30,1 %	30,4 %	s. o.

Source : Objectifs 1.1, 1.2 et 2 - 882000_Taux_diplomation_qualification_ed2021_DIS.xlsm

Indicateur 1 : Écart entre les taux de diplomation et de qualification des garçons et des filles (basé sur une cohorte de sept ans).

L'écart entre les taux d'obtention de diplôme et de qualification des garçons et des filles est passé de 0,8 % pour la cohorte de 2008-2015 à 20,7 % pour la cohorte de 2013-2020. Le taux observé est appelé à varier annuellement en raison des inscriptions peu nombreuses.

Indicateur 2 : Écart entre les élèves dits à risque et les élèves qui ne suivent pas de Plan d'enseignement individualisé (PEI).

Le tableau ci-dessus indique la différence entre les taux d'obtention de diplôme des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) (y compris les élèves avec une difficulté ou qui bénéficient d'un PEI, dits « à risque ») et les élèves qui ne suivent pas un PEI. La CSES souhaite réduire l'écart entre les taux d'obtention de diplôme des EHDAA et ceux des élèves sans difficultés et faire passer cet écart de 33,8 % à 25,3 % d'ici 2022. Le taux d'obtention de diplôme pour la cohorte de 2013-2020 calculée sur une période de sept ans indique une baisse de 3,4 % entre le seuil établi pour la cohorte de 2008-2015 et celui de la cohorte la plus récente. Le taux observé est appelé à varier annuellement en raison des inscriptions peu nombreuses.

Objectif 2 : Réduire le nombre d'élèves âgés de plus de 13 ans qui entament leur enseignement au secondaire

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Réduire le délai d'entrée au secondaire	Nombre d'élèves redoublant au primaire	4,8 %	10 %	20,8 %	15,6 %	8,2 %

Source : Objectifs 1.1, 1.2 et 2 - 882000_Taux_diplomation_qualification_ed2021_DIS.xlsm

Le fait d'entamer l'enseignement au secondaire avec un délai d'un an ou plus a un impact négatif sur la courbe d'apprentissage des élèves, et donc sur leur réussite académique. À l'heure actuelle, la proportion des élèves débutant leur enseignement au secondaire avec un délai d'un an ou plus atteint 12,6 % au sein des commissions scolaires publiques. L'objectif du Ministère est de réduire ce chiffre à 10 %.

La proportion des élèves qui débutent leur secondaire à l'âge de 13 ans ou plus a augmenté, passant de 4,8 % à 8,2 % en 2020-2021. La CSES persévère dans ses efforts visant à limiter la retenue des élèves de façon à atteindre l'objectif de 4,8 % fixé pour 2022.

Objectif 3 : Accroître le taux d'obtention de diplôme et de qualification des cohortes de sept ans

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Accroître le taux d'obtention de diplôme	Taux d'obtention de diplôme	83 %	87,6 %	78,8 %	76 %	s.o.

Source : Objectifs 1.1, 1.2 et 2 - 882000_Taux_diplomation_qualification_ed2021_DIS.xlsm

Le taux d'obtention de diplôme et de qualification de la CSES est établi au moyen de cohortes calculées sur une période de sept ans à partir de l'entrée en première année du secondaire. Les données relevées tiennent compte des élèves inscrits auprès d'un centre de services de la commission scolaire au cours de cette première année.

La CSES n'a pas encore atteint son objectif pour 2022 fixé à un taux d'obtention d'un premier diplôme de 83 % de ses élèves au sein de la cohorte de 2013-2020. Le taux observé est appelé à varier annuellement en raison des inscriptions peu nombreuses.

Objectif 4 : Accroître le taux de réussite à la partie misant sur la rédaction de l'évaluation de fin de cycle en arts de langue anglaise de la sixième année du primaire

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Accroître le taux de réussite en arts de langue anglaise (compétence de lecture)	Examen obligatoire	92 %	91,1%	92,7 %	s.o.	s.o.
Accroître le taux de réussite en français langue seconde (toutes compétences)	Examen requis par la commission scolaire	89,7 %	92 %	82,1 %	s.o.	s.o.
Accroître le taux de réussite en mathématiques (compétence de réflexion)	Examen obligatoire	73,1 %	77 %	56,8 %	s.o.	s.o.

s.o. – Objectif 4: Il n'y a eu aucun examen en 2020 et en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19.

Aucun examen n'a été tenu en juin 2021 en raison de la pandémie de COVID-19.

Objectif 5 : Assurer le bon état de tous les bâtiments scolaires

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021
Bon état des bâtiments	Indice de vétusté	100 %	100 %	100%	58.8%	70.05%

Le cadre de gestion permet de catégoriser les bâtiments selon un indice qui vise à évaluer la vétusté [indice de vétusté (IV)] afin d'établir un ordre de priorités pour les travaux de maintenance. Les bâtiments sont classés en cinq catégories selon leur état, soit de A à E. Le seuil de vétusté pour qu'un bâtiment soit jugé être de condition satisfaisante est fixé au niveau C, soit un indice de vétusté (IV) de 15 % de la valeur totale de l'immeuble.

L'objectif fixé pour 2022 est que 85 % du bâtiment ait un indice de vétusté de 15 % ou moins, et qu'il se retrouve au moins dans la catégorie C.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés à la commission scolaire

Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 5 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements et plus déclarés

Établissement scolaire	Intimidation (Fréquence des événements)	Violence (Fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
École secondaire de Baie-Comeau	Moins de 5	Moins de 5	0
École primaire Belle Anse	Aucun événement	Aucun événement	0
École intermédiaire d'Escuminac	Moins de 5	Moins de 5	0
École secondaire Evergreen	Aucun événement	Aucun événement	0
École de Fermont	Aucun événement	Aucun événement	0
École primaire Flemming	Aucun événement	Aucun événement	0
École primaire de Gaspé	Aucun événement	Aucun événement	0
École Grosse-Île	Moins de 5	Moins de 5	0
École polyvalente de Gaspé	Aucun événement	Moins de 5	0
École de Métis-sur-Mer	Moins de 5	Moins de 5	0
École secondaire de New Carlisle	Moins de 5	Moins de 5	0
École secondaire de New Richmond	Moins de 5	Moins de 5	0
École secondaire Queen Élizabeth	Moins de 5	Moins de 5	0
École Riverview	Aucun événement	Aucun événement	0
École Shigawake Port-Daniel	Aucun événement	Aucun événement	0

3.2.2 Activités de prévention et interventions dans les écoles de la commission scolaire

Chaque équipe-école de la CSES a pris part à une séance de formation donnée sur le projet de loi 56 offert par les services complémentaires et l'agent de soutien anglophone du Ministère. Les rôles et responsabilités des établissements scolaires ont été définis pour assurer un milieu sécuritaire et empathique, et ont été assortis

d'un calendrier des tâches pour tous les intervenants. Les commissaires ont été invités à participer à chaque séance de formation en tant que participants actifs au processus. Les comités responsables du milieu scolaire se sont vu remettre des cartables de ressources clé en main et ont assisté au visionnement d'une présentation SharePoint qui a immédiatement suivi la séance à laquelle ils étaient convoqués.

Toutes les écoles ont reçu un encadrement pour faire une révision exhaustive des obligations et du contenu de leur plan d'action annuel. Nos 16 établissements se sont montrés à la hauteur et ont présenté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence dans les délais prescrits.

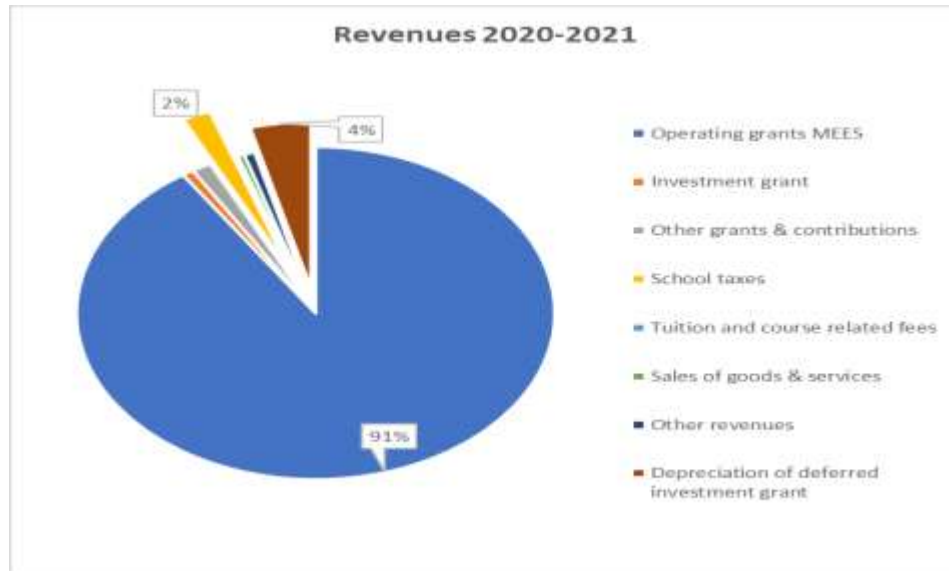
La séance de formation a permis aux équipes-école de faire un examen approfondi des résultats des sondages menés par leur école et la commission scolaire afin de peaufiner leur liste d'objectifs prioritaires et de déterminer les stratégies les plus efficaces à mettre en œuvre. Ce cadre pratique a également permis à la commission scolaire de se fixer quatre objectifs annuels pour l'année 2021-2022 :

1. Accroître le sentiment de sécurité au sein des établissements de la CSES.
2. Mieux comprendre les définitions qui s'appliquent pour les divers intervenants (parents, élèves, personnel, etc.).
3. Promouvoir l'uniformité de l'éducation civique à tous les niveaux scolaires.
4. Définir davantage les responsabilités administratives liées à la réception d'un rapport sur l'intimidation ou la violence.

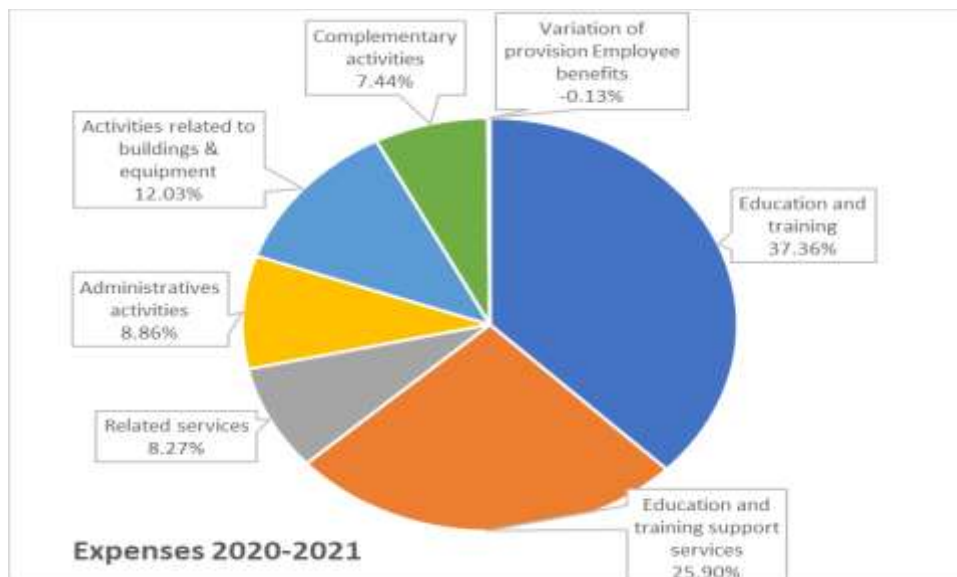
En ce qui concerne notre deuxième objectif pour favoriser une clarté accrue, les services complémentaires ont créé et publié deux documents bilingues à l'intention des élèves de la CSES et de leur famille. Le premier est un feuillet informatif sur le projet de loi 11 portant sur l'accessibilité aux services offerts par le protecteur de l'élève. La deuxième publication est un dépliant intitulé « La clé, c'est de savoir vers qui se tourner! » qui explique le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, le code de conduite et le rôle du protecteur de l'élève. Il sert de guide pour savoir qui peut aider ou non à dénouer une situation conflictuelle et à qui s'adresser pour obtenir des résultats positifs.

4. Utilisation des ressources

4.1 Revenus



4.2 Dépenses



4.3 Ressources financières

État des résultats

Exercice clos le 30 juin

	<u>2020-2021</u>	<u>2019-2020</u>
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MEQ	31 501 571 \$	28 209 478 \$
Subvention d'investissement	269 437 \$	100 533 \$
Autres subventions et contributions	452 322 \$	493 269 \$
Taxe scolaire	669 320 \$	1 250 212 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	24 123 \$	119 290 \$
Vente de biens et services	157 378 \$	121 847 \$
Revenus divers	250 921 \$	228 334 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	1 427 910 \$	1 459 593 \$
Total des revenus	<u>34 752 982 \$</u>	<u>31 982 556 \$</u>
Charges		
Activités d'enseignement et de formation	12 529 490 \$	11 937 675 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	8 686 323 \$	8 614 407 \$
Services d'appoint	2 772 569 \$	2 427 415 \$
Activités administratives	2 972 029 \$	2 903 468 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	4 035 696 \$	3 682 609 \$
Activités connexes	2 495 593 \$	1 125 122 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	-44 617 \$	-95 267 \$
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles		15 770 \$
Total des charges	<u>33 447 083 \$</u>	<u>30 611 199 \$</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	<u>1 305 899 \$</u>	<u>1 371 357 \$</u>

4.4 Gestion et contrôle des effectifs

La CSES embauche environ 520 employés à temps plein et à temps partiel. Dans toute organisation scolaire, le service des ressources humaines joue un rôle de premier plan qui vient compléter celui des autres services. Il s'appuie sur son expertise pour fournir un soutien essentiel au moyen de la collaboration et de la communication.

Notre objectif est d'offrir une orientation et des conseils à tous les employés ainsi qu'au personnel de gestion. Nous privilégions le maintien du savoir-faire des membres de notre personnel en ciblant leurs besoins de perfectionnement professionnel afin de les aider à mieux s'acquitter de leurs fonctions.

Tous les employés du service des ressources humaines se dévouent pour améliorer nos services ainsi qu'appuyer et guider l'ensemble du personnel de la CSES.

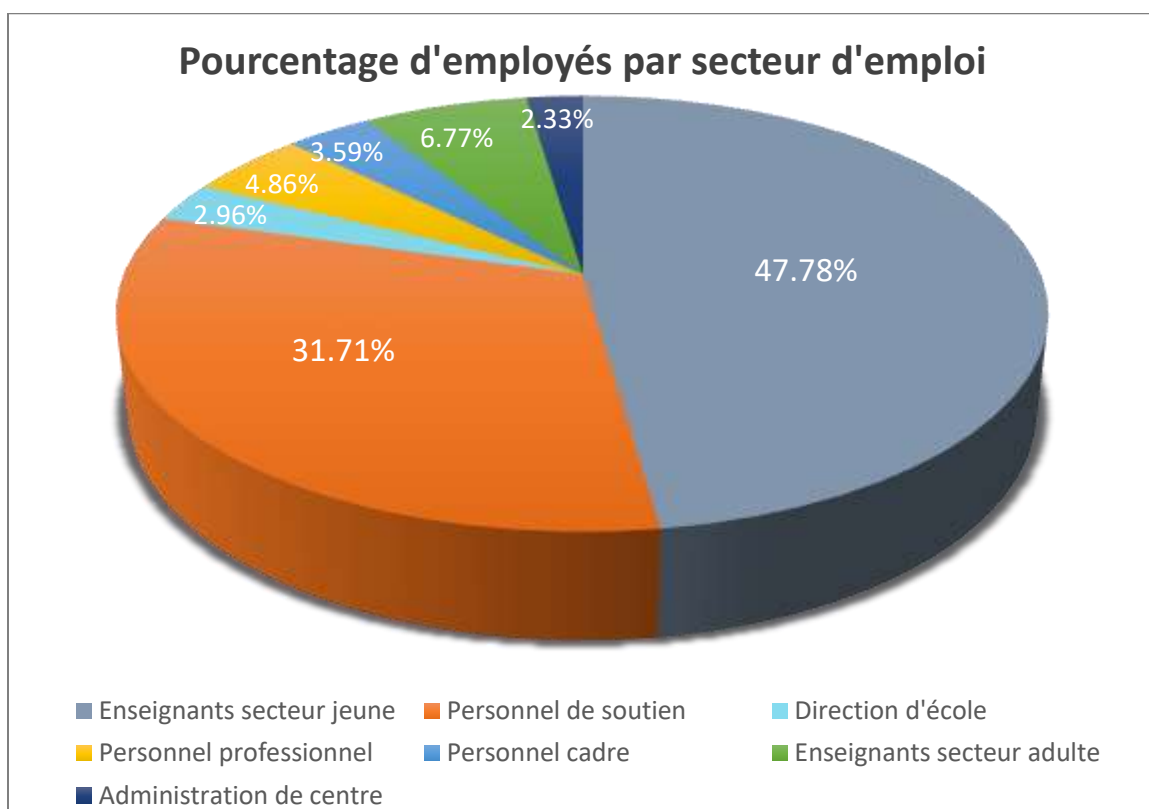
Comme le mentionne l'article 20 de la **Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public, ainsi que des sociétés d'État**, un organisme public doit faire état du niveau de l'effectif et de sa répartition par catégories d'emploi. Les graphiques qui suivent présentent, par conséquent, un bilan du nombre d'heures rémunérées, par catégorie d'emploi, pour la période allant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

4.2.1 Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (1)+(2) = (3)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	54 162,02	0,00	54 162,02	34
2. Personnel professionnel	35 504,90	0,00	35 504,90	30
3. Personnel enseignant	228 438,23	105,25	228 543,48	280
4. Personnel de bureau, techniciens et personnel connexe	118 148,90	514,80	118 663,70	146
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	31 577,88	0,00	31 577,88	30
Total en heures	467 831,93	620,05	468 451,98	520

4.2.2 Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source: information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via Collectinfo	480 547,42
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source: information transmise par le MEQ via Collectinfo	468 451,98
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu	(12 095,44)
Calcul: (C) = (B) – (A)	
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : oui /non <i>(Si la réponse est « non » la commission scolaire doit indiquer les moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	NON
Le recrutement représente un défi en raison de nombreux facteurs, dont le fait que nous desservons un vaste territoire. Trouver des employés bilingues qui ont les compétences requises et sont légalement qualifiés (toutes catégories confondues) a une incidence importante sur nos efforts de recrutement. Le manque de logements et de services de garde représente d'autres défis d'importance pour notre commission scolaire.	



4.3 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	2	44 252,64 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	6	258 577,64 \$
Total	8	302 830,28 \$

4.4 Ressources matérielles et technologiques

4.4.1 Ressources matérielles

La principale fonction du service des ressources matérielles est de veiller au bon entretien des immeubles appartenant à la commission scolaire. La CSES possède 18 bâtiments, qui totalisent une superficie de 27 900 m², et dont l'âge moyen est de 58 ans. Pendant l'année 2020-2021, un montant de plus de deux millions de dollars a été investi dans des projets d'importance afin de conserver l'actif immobilier et d'entreprendre des projets de rénovation d'envergure.

Malgré la pandémie qui semblait perdurer, les travaux se sont poursuivis relativement à plusieurs dossiers de la commission scolaire. Nous sommes notamment heureux d'annoncer l'approbation de la construction d'un nouveau bâtiment qui remplacera l'actuelle école secondaire de New Carlisle.

Par ailleurs, à Sept-Îles, nous avons entrepris un projet de réfection d'importance à l'école secondaire Queen Élisabeth en vue d'y intégrer les futurs locaux du Centre d'éducation aux adultes et de formation professionnelle Northern Lights. Ce déménagement a permis à l'école primaire Flemming d'occuper entièrement les locaux du bâtiment voisin sis au 530, rue Brochu et de disposer de suffisamment d'espace pour y loger le service de garde, la prématernelle et la maternelle, dont la clientèle est en plein accroissement.

En outre, la qualité de l'air représente un enjeu qui se fait sentir dans toute la province, car la COVID-19 se propage rapidement en milieu scolaire. Grâce à des tests, le ministère a pu établir la nécessité d'installer des lecteurs de CO₂ dans les salles de classe.

4.4.2 Ressources technologiques

À mesure que nous progressons dans un monde de plus en plus informatisé, l'une des priorités de la CSES est de préparer ses élèves à un avenir qui sera davantage axé sur le numérique en leur enseignant à utiliser la technologie existante et en leur donnant des cours à cette fin. Nous sommes fiers d'avoir lancé des initiatives nous ayant permis de remettre un appareil numérique à chaque élève, de prévoir des tableaux blancs interactifs pour presque chaque classe et d'inclure à nos activités quotidiennes éducatives et professionnelles des plateformes infonuagiques comme Google Classroom et Office 365. Qui plus est, une plateforme éducative appelée Mozaik Portail a été mise en œuvre pour les enseignants, les élèves et les parents.

À ce jour, nous sommes heureux d'avoir installé plus de 115 tableaux électroniques, plus de 1500 dispositifs numériques ainsi qu'une vaste gamme de trousseaux de robotique, d'imprimantes 3D et d'autres dispositifs technologiques novateurs au sein de nos 16 établissements scolaires et de nos cinq centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle, qui sont situés sur l'un des plus vastes territoires de la province. Nous sommes fiers d'avoir su relever de nouveaux défis et sommes déterminés à surmonter les obstacles grâce à de nouvelles solutions technologiques novatrices.

5. Annexes du rapport annuel

Annexe 1 – Rapport du commissaire à l'éthique

REPORT OF THE ESSB ETHICS COMMISSIONER

During the 2020 – 2021 school year which ended on June 30th, no complaints were deferred to me by the Eastern Shores School Board in accordance with the Council of Commissioners Code Ethics.

SIGNED AT NEW CARLISLE (QUEBEC) on
September 15, 2021



DONATIEN GRENIER
Ethics Commissioner

Annexe 2 – Rapport du protecteur de l'élève

**RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES
ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Plainte(s) reçue(s) : aucune

Plainte(s) concernant des actes d'intimidation ou de violence : aucune

Signé à New Carlisle, ce 4 septembre 2021



DONATIEN GRENIER
Protecteur de l'élève